



Bureau de Coopération  
Economique du Pacifique Sud



Commission du Pacifique Sud



Commission Economique &  
Sociale pour l'Asie et le Pacifique



Programme des Nations  
Unies pour l'Environnement

---

## Programme Regional Océanien de l'Environnement

---

SPREP/Etude Thématique 9

Original: Anglais

ETUDE THEMATIQUE No.9

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA PECHE OCEANIQUE  
DAND LE PACIFIQUE SUD

du

Service des Ressources Marines  
Division de l'Environnement  
et des Ressources Halieutiques de la F.A.O.

Commission du Pacifique Sud  
Nouméa, Nouvelle-Calédonie  
Mars 1981

-----

Le présent document a été établi par le Système des Nations Unies à titre de contribution à l'élaboration d'un Programme régional océanien de l'environnement, et il a été imprimé par la CPS dans le cadre du projet FP/0503-79-15. Sa teneur, ses conclusions et ses recommandations ont été établies sans consultation avec la CPS ni avec les autres organisations co-organisatrices du Programme et elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue du PNUE, de la CESAP, du SPEC ou de la CPS.

Les dénominations et la présentation utilisées n'impliquent aucune prise de position de la part du PNUE, de la CESAP, du SPEC ou de la CPS, concernant le statut juridique des états, territoires, villes ou zones ni sur les autorités dont ils relèvent, pas plus que sur la délimitation de leurs frontières ou limites.

-----

PROGRAMME REGIONAL OCEANIEN DE L'ENVIRONNEMENT

Nouméa, Nouvelle-Calédonie

ETUDE THEMATIQUE

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA PECHE OCEANIQUE  
DANS LE PACIFIQUE SUD

Service des Ressources Marines  
Division de l'environnement et des ressources halieutiques  
de la F.A.O.

(traduit sous contrat)



PROGRAMME REGIONAL OCEANIEEN DE L'ENVIRONNEMENT

EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA PECHE OCEANIQUE

DANS LE PACIFIQUE SUD

Services des ressources marines

Division de l'environnement et des ressources halieutiques  
de la F.A.O

Nous prions nos lecteurs de tenir compte des difficultés considérables liées à l'évaluation des effets sur l'environnement de la pêche effectuée en haute-mer et exploitant des ressources halieutiques d'ampleur inconnue, au comportement nomade ou dispersé et à la répartition étendue.

ESPECES, MODES DE PECHE ET STRATIFICATIONS

Il existe des pêches à plusieurs niveaux exploitant les espèces océaniques, lesquelles comprennent principalement des thons, des scombrésoces, des requins et deux espèces fréquemment rencontrées mais que, généralement, l'on ne préfère ou ne recherche pas, le corriphène (Coryphena hippurus) et le coureur arc-en-ciel (Elegatis bippinulatus). Il existe premièrement des pêches au thon artisanales "locales" et commerciales, exploitant des bancs de surface, principalement de thonines à ventre rayé (Katsuwonus pelamis), de thons à nageoires jaunes (Thunnus albacares) et de "thons à longue queue", également connus de certains pêcheurs influencés par les noms dialectaux australiens sous le nom de tonggols (Thunnus tonggol). Les corriphènes et coureurs arc-en-ciel constituent souvent une part considérable des prises de ces pêches. Ces flottilles "locales" sont diverses, comprenant des petits bateaux de pêche à la ligne avec canne, à la ligne traînante, à la ligne à main et même à la senne à coulisse, pour les flottilles de Nouvelle-Zélande.

Il existe ensuite des flottilles de "haute-mer". Elles se composent de bateaux de pêche à la ligne avec canne et à la palangre, ainsi que de senneurs modernes de grande taille, exploitant des tranches différentes de populations de diverses espèces à vastes aires de distribution.

Les bateaux de pêche à la ligne avec canne et les gros senneurs pêchent surtout la thonine à ventre rayé, avec quelques prises de thons à nageoires jaunes dans divers secteurs et en diverses saisons. Les palangriers prennent des thons et scombrésoces adultes de nombreuses espèces, mais recherchent principalement le thon obèse (Thunnus obesus), le germon (Thunnus alalunga) et le thon à nageoires jaunes, dans les tropiques et zones sub-tropicales, et le thon rouge du sud (Thunnus maccoyi) dans les mers tempérées. On prend le thon rouge du Pacifique (Thunnus thynnus orientalis) dans les pêcheries tropicales, à la palangre, mais il ne constitue qu'une petite partie des prises.

Les prises de scombrésoces se montent à moins de 20% du total des prises à la palangre. Shomura et Williams (1972) ont réalisé une étude historique du développement de la pêche à la palangre dans le Pacifique sud jusqu'en 1970. De Shomura (1980) l'on tient une étude plus récente des pêches et prises de scombrésoces. On ne capture annuellement dans le Pacifique sud que de 100.000 à 300.000 spécimens de chacune des espèces.

La pêche amateur des gros scombrésoces existe dans ce territoire, mais sa contribution au total des prises est minime.

On trouvera chez Shomura (1980) un résumé plus complet de la pêche au scombrésoco dans le Pacifique sud. On sait peu de choses sur la biologie, les migrations et l'écologie des scombrésoces du sud-Pacifique.

Le Tableau 1 provient de la FAO (1980 et résume les chiffre estimatifs des prises de diverses espèces de Thunnus pour l'océan Pacifique tout entier; l'origine de ces chiffres est indiquée. Seuls les chiffres des colonnes Albacore du sud-Pacifique et Thon rouge du sud correspondent directement aux prises réalisées dans ce territoire. Les prises des colonnes Albacore du nord-Pacifique et Thon rouge du Pacifique ne sont pas fortement influencées par la pêche dans le sud-Pacifique.

#### THONS DES ZONES TEMPEREES

La pêche à l'albacore du sud-Pacifique se fait principalement à la palangre, avec un peu de pêche à la ligne avec canne et à la traîne dans les zones entre l'Australie et la Nouvelle-Zélande et au large du Chili. On ne manifeste aucune inquiétude à cet égard, du fait de la tendance apparemment à l'abondance, pour la pêche de surface comme pour celle à la palangre.

On considère que le thon rouge du sud constitue un unique stock circompolaire, exploité principalement dans le Pacifique sud et l'océan Indien. Le Japon et l'Australie collaborent à un projet de réglementation visant à limiter la pêche dans certaines zones selon les saisons, afin d'évaluer les effets de la pêche sur ces ressources.

#### THONS DES ZONES TROPICALES

Pour ce qui est du thon à nageoires jaunes, du thon obèse et de la thonine à ventre rayé, il s'avère difficile de séparer le Pacifique sud et l'ouest du Pacifique central en cas nettement distincts, du fait de la nature très dispersée de ces trois espèces et de la complexité de la structure de leur population.

Le thon à nageoires jaunes et le thon obèse sont tous deux pêchés dans l'ouest et le sud-Pacifique. Dans les plus importantes pêcheries, on trouve des palangriers exploités par des pays extérieurs au territoire. Aucune de ces espèces n'est apparemment en danger et, en fait, si la pêche de surface de thons à nageoires jaunes et de thons obèses plus petits venait à se développer, on pourrait s'attendre à des prises plus importantes, sans entraîner de fortes perturbations biologiques. Ceci implique, bien sûr, des activités de pêche et un développement des pêches réglementé pour ce secteur.

#### Thon à nageoires jaunes

La pêche à la palangre, tout en n'étant pas insignifiante, ne capture que 100.000 tonnes de thons à nageoires jaunes environ pour tout l'océan Pacifique, dont une partie seulement est prise dans l'ouest et le sud-Pacifique.

Selon Klawe (1979), les prises de thons à nageoires jaunes à la pêche à la palangre vont de 8.000 à 24.000 tonnes métriques environ dans l'ouest-Pacifique, et la pêche de surface en ramène encore 100.000 tonnes ou plus de ce territoire. Dans le Pacifique sud et sud-oriental, les prises à la palangre ont culminé à 20.500 tonnes métriques en 1976, un pourcentage plutôt faible des quelques 500.000 tonnes métriques prises chaque année dans l'océan Pacifique, ou moins de 20% des prises pour l'ouest et le sud-Pacifique combinés.

Il n'existe apparemment aucune raison de s'inquiéter de la situation de cette espèce avec les schémas d'exploitation actuels.

### Thon obèse

Les prises de thons obèses à la palangre dans l'ouest-Pacifique ont culminé à 33.000 tonnes métriques environ en 1977, les prises dans le Pacifique sud et sud-oriental combinés atteignant 16.000 tonnes métriques en 1975. La pêche de surface ne ramène - ou ne revendique - que peu de prises de thons obèses dans ce secteur. Les exploitations de pêche les plus efficaces se situent dans le secteur à l'est de 160° Ouest et entre l'équateur et 15° Sud. On consacre cependant d'avantage d'efforts à l'ouest de ce secteur, d'où la constatation d'un total de prises supérieur. Le taux de capture de thons à nageoires jaunes et d'albacores supérieur reflète le schéma de répartition des efforts, d'où le total de prises supérieur, pour le thon obèse, dans le Pacifique sud-occidental.

### Thonine à ventre rayé

On prend surtout les thonines à ventre rayé en utilisant des méthodes de pêche de surface. Le chiffre des prises de thonines à ventre rayé dans le Pacifique sud augmente régulièrement, à mesure que les efforts de pêche se répartissent plus largement. Depuis le développement des pêcheries de Nouvelle-Guinée et des îles Salomon, dans la première moitié des années 70, on a constaté une intensification remarquable de l'intérêt et des études conjointes du potentiel de croissance de la pêche à la thonine à ventre rayé, en particulier dans le Pacifique sud-occidental. Les prises de thonines à ventre rayé en Nouvelle-Guinée sont passées de 15 à 45.000 tonnes métriques environ, durant la période allant de 1975 à 1978 et, dans le même temps, celles des îles Salomon de 7 à 17.000 environ. Le total des prises dans l'ouest-Pacifique a atteint le chiffre approximatif de 400.000 tonnes métriques, contre les 205.000 enregistrées en 1975.

Les pêcheries du Pacifique sud et sud-oriental fournissent 10.000 tonnes métriques supplémentaires, ce chiffre dépendant principalement des variations de la pêche saisonnière en Nouvelle-Zélande et des prises au large du Pérou. Les réserves pêchées par ces pays sont originaires de la zone tropicale du Pacifique central et, en tant que telles, constituent une partie d'un ensemble plus important, également exploité par d'autres pays, dans des secteurs et pêcheries différents.

Bien qu'il doive exister une limite à la capacité de développement de ces pêches, on ne se la figure pas clairement pour l'instant. Rien n'indique qu'elles aient atteint le point où la concurrence entraînera une diminution de la production ou du rendement respectif.



## AUTRES ESPECES OCEANIQUES

Les relevés de prises de requins, coriphènes ou coureurs arc-en-ciel sont rares et généralement médiocres. Le fait que les Philippines enregistrent à elles-seules, certaines années, plus de 5.000 tonnes métriques de coureurs arc-en-ciel et quelques centaines de tonnes de coriphènes constitue une indication de l'abondance de ces espèces. Les chiffres des prises de requins, raies et parents dans le Pacifique sud n'est que de 10.000 tonnes métriques, mais il n'inclut pas les prises à la palangre, ce qui en fait le minimum absolu à prendre en compte.

## RESUME DES INTERACTIONS ET EFFETS ECOLOGIQUES

Les pêches océaniques dans le sud-Pacifique capturent des prédateurs occupant une position plutôt terminale dans l'écosystème océanique. Les scombrésoces, en fait, mangent les thons de petite taille et de taille moyenne, ainsi que bon nombre d'autres espèces océaniques et mésopélagiques relativement inaccessibles pour l'homme.

Les thons sont des omnivores opportunistes, mangeant ce qui abonde où ce qu'ils rencontrent, y compris leur propre espèce. Les calmars de diverses espèces constituent une proportion importante des aliments que l'on trouve ordinairement dans l'estomac des thons. Dans le seul océan Pacifique, la pêche commerciale capture quelques 30 à 40.000 tonnes métriques de calmars, dont environ 20 à 25.000 tonnes métriques viennent des alentours de la Nouvelle-Zélande.

A partir d'une estimation grossière du total de gros thons et thonines à ventre rayé prélevés annuellement dans l'océan Pacifique occidental et méridional - soit, respectivement, 250.000 et 400.000 tonnes métriques - on peut estimer qu'environ 4 à 5 millions de tonnes d'espèces constituant la nourriture des thons sont épargnées du fait des prises de gros thons, le chiffre correspondant aux prises de thonines à ventre rayé y étant d'environ trois fois supérieur. On ignore par où est compensé ce "jeu" écologique, ou tout simplement s'il l'est. Généralement parlant, on peut dire que les effets écologiques de la capture des thons ou calmars ne sont pas déterminables, dans la mesure des connaissances actuelles sur les écosystèmes océaniques.

---



BIBLIOGRAPHIE

\*\*\*\*\*

- FAO, 1979. Yearbook of Fishery Statistics. Vol. 46. Catches and landings, 1978.
- Klawe, W.L., 1980. Longline catches of tunas within the 200-mile economic zones of the Indian and Western Pacific Oceans. IOFC/DEV/80/48,83 P.
- NMFS, 1980. National Marine Fisheries Service, Southwest Fisheries Center, Honolulu Laboratory and the Far Seas Fisheries Research Laboratory of the Fisheries Agency of Japan. State of selected stocks of tuna and billfish in the Pacific and Indian Oceans. Summary report of the workshop on the assessment of selected tunas and billfish stocks in the Pacific and Indian Oceans. Organized by the Honolulu Laboratory, Southwest Fisheries Center, National Fisheries Service and the Far Seas Fisheries Research Laboratory of the Fisheries Agency of Japan. Shimizu, Japan, 13-22 June, 1979.
- FAO Fish.Tech.Pap., (200):89p.
- Shomura, R.S.(ed), Summary Report of the billfish stock assessment workshop, Pacific Ressources. NOAA Tech.Memo, NMFS-SWFC-5, 58p. 1980.
- Shomura, R.S. & F. Williams (eds). Proceedings of the International billfish symposium, Kulua-Kona, Hawaii, 9012 August 1972. Part. 2. Review and contributed papers. NOAA Tech.Rep.,NMFS SSRF-675,335 p. 1974.



(i)

TABLEAU 1 - Estimation des prises de thons dans l'océan Pacifique

Année	Albacore du nord-Pacifique	Albacore du sud-Pacifique	Thon obèse	Thon rouge du Pacifique	Thon rouge du sud	Thon à nageoires jaunes
		(en milliers de tonnes métriques)				
1949					0.3	
1950					0.1	
1951					0.1	
1952	93.9	0.2	29.6	13.6	0.8	115.8
1953	76.7	1.1	25.4	21.0	4.2	103.2
1954	61.5	10.2	29.1	24.5	2.8	107.5
1955	54.4	8.4	44.3	28.5	3.4	103.5
1956	76.4	6.2	36.9	33.5	15.8	110.8
1957	92.2	9.8	70.5	29.5	22.9	145.9
1958	55.6	21.7	91.7	22.0	14.4	144.0
1959	51.2	19.8	81.8	14.8	65.9	137.5
1960	63.3	24.4	89.9	19.3	78.7	189.6
1961	52.6	26.0	135.6	19.8	80.9	205.4
1962	47.2	39.5	124.2	25.0	46.0	184.9
1963	68.8	35.5	149.8	24.1	65.4	172.6
1964	62.3	25.0	104.3	19.9	50.5	188.2
1965	72.9	27.4	79.1	18.9	47.7	173.8
1966	65.9	41.4	83.9	28.2	47.7	193.1
1967	82.7	45.4	88.7	15.5	66.2	158.7
1968	69.0	32.4	73.6	15.8	57.9	194.9
1969	75.1	25.4	99.7	13.3	59.4	220.2
1970	67.3	30.7	79.0	8.6	46.8	241.4
1971	92.5	38.6	76.3	17.0	46.6	200.1
1972	105.9	41.9	100.0	19.0	50.9	279.3
1973	107.5	48.8	105.8	15.5	40.2	329.3
1974	114.8	32.3	102.6	16.2	47.1	372.6
1975	86.3	26.8	113.8	16.4	32.2	357.6
1976	123.7	34.4	141.9	15.8	41.2	417.0
1977	61.6	40.2	140.4	13.6	43.5	394.4
1978	96.8				31.8	

## Sources :

Albacore du nord-Pacifique : Les chiffres pour le Canada, le Japon, Formose et les Etats-Unis sont tirés du rapport de la Cinquième Réunion de Travail sur l'Albacore, tenue à la Jolla, en Californie, du 30 Juin au 3 Juillet 1980. Extrait de N. Bartoo et S. Kume (éd.), Southwest Fish. Cent. Admin. Rep. (En préparation)

.../...

(ii)

Albacore du sud-Pacifique : Chiffres pour le Japon de 1952 à 1977, la Corée de 1958 à 1970, Formose de 1962 à 1977, et autres de 1965 à 1977 (tirés du SAWS/BP/8); pour la Corée de 1971 à 1977 (Provenant d'une communication personnelle de B.Y. Kim de l'Office de Recherche et de Développement des Pêches (Pusan, Corée) en Juillet 1979).

Thon obèse : Chiffres pour l'IATTC de 1967 à 1977, le Japon de 1952 à 1977, la Corée de 1965 à 1970 et Formose de 1954 à 1977 (tirés du SAWS/BP/6); et pour la Corée de 1971 à 1977 (provenant d'une communication personnelle de B.Y. Kim en Juillet 1979).

Thon rouge du Pacifique : Chiffres pour l'IATTC de 1952 à 1977 (tirés du SAWS/BP/10); pour le Japon de 1952 à 1977 (tirés du SAWS/BP/10); et pour la Corée de 1971 à 1977 (provenant d'une communication personnelle de B.Y. Kim en Juillet 1979).

Thon rouge du sud : Chiffres provenant d'une communication personnelle de G.I. Murphy du Département de la Pêche et d'Océanographie du CSIRO (Cronulla, N.S.W., Australie) en Juillet 1980. Les chiffres des prises combinées du thon rouge du sud sont donnés ici avec les prises dans l'océan Pacifique, mais incluent également les poissons pris dans les océans Indien et Pacifique.

Thon à nageoires jaunes : Chiffres pour l'IATTC et le Japon de 1952 à 1977, pour la Corée de 1964 à 1970 et pour Formose de 1954 à 1977 (tirés du SAWS/BP/2); pour la Corée de 1971 à 1977 (provenant d'une communication personnelle de B.Y. Kim en Juillet 1979); pour l'Australie, les Fidji, Kiribati, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Guinée et les Philippines de 1967 à 1969 (provenant de la FAO, 1974a), de 1970 à 1972 (FAO, 1976), pour 1973 (FAO, 1977) et de 1974 à 1977 (FAO, 1978).

---



